


# RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

## Grèves dans le secteur de la petite enfance Alerte rouge

En ce 19 octobre 2023, la CGT appelle à la grève et la manifestation massives dans le secteur de la petite enfance aux côtés du Collectif « Pas de bébés à la consigne ».

Les professionnel·les de la petite enfance, dont la très grande majorité sont des femmes, voient leurs qualifications et la pénibilité de leur activité non reconnues. **De fait, elles sont largement sous-payées et se mobilisent ce jour pour leurs salaires, pour de meilleures conditions de travail mais aussi pour une politique ambitieuse de la petite enfance.**

**La CGT revendique la mise en place d'un réel service public de la petite enfance améliorant la qualité de l'accueil, seul véritable rempart à la marchandisation de ce secteur.**

Alors qu'en juin dernier la Première ministre annonçait la création de 200 000 places de crèches d'ici à 2030, la Convention d'Objectifs et de Gestion de la branche famille, principal financeur, n'en prévoit que 30 000. C'est loin d'être suffisant, d'autant plus que le secteur de la petite enfance est marqué par une pénurie importante de personnel. Il connaît de graves problèmes de recrutement de personnel qualifié, et les financements ne sont pas à la hauteur.

Par ailleurs, la différence de réglementation entre les gestionnaires permet à des acteurs privés d'exploiter des salarié·es dans des conditions de travail et à des niveaux de rémunération inadmissibles, mettant ainsi en danger les enfants et le personnel.

**Les problématiques sont si nombreuses qu'il est aujourd'hui nécessaire de repenser urgemment et dans son ensemble le fonctionnement et le financement de ce secteur.**

**La CGT appelle le gouvernement à prendre ses responsabilités et à décider d'enfin entamer la création d'un service public de la petite enfance** pour sortir du marché privé lucratif, système qui a démontré son inefficacité et ses risques accrus de maltraitance.

Ce service public doit remettre au centre :

- le soin et la qualité de l'accueil ;
- une réglementation exigeante ;

- la qualification des professionnel·les ;
- la revalorisation des rémunérations et de bonnes conditions de travail.

Plus largement, il est indispensable d'investir massivement dans le secteur du soin et du lien en créant des emplois et en revalorisant ces métiers.

**Véritable enjeu d'égalité entre les femmes et les hommes, les soignantes, auxiliaires, aides à domicile, assistantes maternelles et nourrices sont les maillons qui permettent à toutes les femmes de garantir leur liberté de choix.**

Montreuil, le 19 octobre 2023